

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017**

N°5 :

OBJET : Point administratif et financier

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

Mme Christine SCHELL, Directrice du Pôle Création et Industries Culturelles de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-François GIRARD

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné pouvoir à M. Jean-François GIRARD

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline royale et Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

Absents excusés :

Mme Christiane BARRET, Préfète de Région Bourgogne Franche-Comté

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

M. Denis GRANDJEAN, Personne qualifiée

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Décision modificative du budget n°2

Cette décision modificative n°2 permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2017, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement et d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 77.900 € :

- 19.000€ de dépenses et 23.000€ de recettes supplémentaires pour la Librairie-Boutique afin de réapprovisionner le stock et assurer les ventes supplémentaires prévues liées au succès des ventes « Hergé ».

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- 30.000 € de dépenses supplémentaires pour le projet Orpheus XXI pour l'année 2017 et 13.000 € de recettes supplémentaires (10.000 € en mécénat de la Fondation Rothschild et 3.000 € de Oléo Films pour la captation d'images).
- 10.610 € de dépenses et 12.000 € de recettes supplémentaires pour assurer les ventes « Journées à la Saline ».
- Un virement de chapitre à chapitre de 20.000€ pour le recrutement d'intérimaires en lieu et place de prestataires pour le Pôle EES.
- 40.000 € de subvention du Conseil départemental du Doubs pour la prise en charge de nos actions dans le cadre de la mutualisation avec le Pôle Courbet.
- -2.500 € de subvention du Conseil départemental du Doubs pour l'organisation de la 2^{ème} édition du Trail des 2 Salines (4.500 € de subvention en 2017).
- La régularisation des subventions de la DRAC pour 2017 : +8.000 € pour le développement de notre opération de médiation culturelle « Hors les Murs », -600€ pour la résidence de Jordi Savall et -10.000 € pour le Festival des Jardins.
- -1.500€ de Subvention de la Ville d'Arc et Senans pour le Trail des 2 Salines, qui a pris en charge directement des prestations pour un même montant.
- Un virement de chapitre à chapitre de 5.000€ pour la participation de la Ville de Dôle à l'organisation du concert de Jordi Savall dans le cadre d'une subvention.
- -3.500€ de recettes liées à l'annulation de la Master class de Jordi Savall.
- Un virement de chapitre à chapitre de 2.800 € pour le parcours sonore.
- Une dépense supplémentaire de 5.000 € liée à la provision pour variation de stock de la Librairie.
- Des dépenses supplémentaires de 28.000€ pour le Pôle EES permettant d'assurer les prestations de fin d'années (commerciales et prestations internes pour Jordi Savall) plus importantes que prévues.
- 26.900 € de dépenses supplémentaires pour les prestations de Luc Schuiten dont les livrables seront réalisés en 2017 dans le cadre de son intervention pour l'exposition et le Festival des Jardins 2018.
- - 42.004,72 € de dépenses au chapitre 023 correspondant à la réduction de la prise en charge du déficit prévu en 2017 (-158k€) suite à l'incroyable succès de la Billetterie et de la Librairie-Boutique notamment.

En section d'investissement équilibrée à - 41.610 € :

- 394,72 € en dépenses et en recettes pour la sortie d'immobilisation du Triporteur qui a été volé ; si celui-ci a été retrouvé entre temps il est de toute évidence irréparable ;
- - 42.004,72 € de réduction des dépenses et des recettes correspondant à la réduction des prévisions de prise en charge du déficit prévu en 2017 conformément au montant acté en budget de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de valider la DM2 telle que présentée ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

Dépôt d'un projet FEDER 2018-2020 et demande de subvention

La Saline royale d'Arc-et-Senans poursuit sa politique de développement des publics et souhaite mettre en œuvre le projet «**180°Augmenté** - *Parcours de visite numérique et ludique à la Saline royale*». Pour sa réalisation, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle sollicite un soutien financier au titre de l'appel à projets « Nouveaux usages numériques pour la culture en Franche-Comté » du Programme opérationnel FEDER/FSE Franche-Comté et Massif du Jura 2014-2020, de l'axe 2 « Promouvoir l'utilisation intelligente des TIC en faveur de la société – Objectif spécifique 2 « Améliorer la qualité et l'accès aux services grâce au numérique en Franche-Comté ».

Le projet «**180°Augmenté** - *Parcours de visite numérique et ludique à la Saline royale*» est un service numérique innovant, artistique et interactif dont nous souhaitons lancer la conception dès Mai 2018 dans le but de :

- Elargir et diversifier l'attractivité de l'offre culturelle numérique et touristique, génératrice de retombées économiques durables en Bourgogne-Franche-Comté, en proposant un dispositif de visite surprenant, éducatif et ludique conçu par les entrepreneurs et artistes du secteur numérique implantés à l'échelle régionale.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- Développer l'accès à une proposition culturelle numérique évolutive et adaptable pour les publics étrangers, en ciblant particulièrement le marché asiatique, défini par le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022.
- Concevoir des contenus multimédias pour répondre aux exigences d'accessibilité de tous les publics, notamment des publics dits « empêchés » et des personnes porteuses de handicap.

Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 999 425,24€ pour 3 ans :

Actions prévues	Dépenses			
	2018	2019	2020	Total dépenses
Création d'un dispositif de réalité augmentée artistique et interactif (Berne Ouest)	60 000,00 €	90 000,00 €	- €	150 000,00 €
Installation d'une salle d'interprétation de l'histoire de la Saline royale (Hall Antoine)	15 000,00 €	153 500,00 €	30 000,00 €	198 500,00 €
Conception d'un dispositif de smart-guides	49 000,00 €	169 000,00 €	- €	218 000,00 €
Numérisation du célèbre traité de Claude-Nicolas Ledoux et installation de bornes interactives (Musée Claude-Nicolas Ledoux)	- €	30 000,00 €	45 500,00 €	75 500,00 €
Communication & promotion du dispositif	10 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	90 000,00 €
Dépenses indirectes (15% des frais du personnel mis à disposition)	4 516,61 €	16 702,39 €	13 662,55 €	34 881,55 €
Frais de personnel dédié	30 110,75 €	111 349,27 €	91 083,67 €	232 543,69 €
TOTAL	168 627,36 €	610 551,66 €	220 246,22 €	999 425,24 €

Le financement prévisionnel de cette opération est prévu dans le cadre d'un équilibre entre subventions européennes, subventions locales, mécénat et autofinancement de l'EPCC comme détaillé ci-après. Cet investissement d'avenir, à la pointe des innovations numériques muséales et permettant une formidable mise en valeur de notre patrimoine historique, nous permettra d'attirer de nombreux nouveaux publics, tant au niveau local et national qu'international. Une large campagne de communication est prévue dans ce cadre.

Financeurs	Recettes			
	2018	2019	2020	Total recettes
FEDER (60% max)	101 176.42 €	366 331.00 €	110 123.11 €	577 630.53 €
EPCC Saline royale (auto-financement - recettes) (20%)	33 725.47 €	122 110.33 €	66 073.87 €	221 909.67 €
Département du Doubs (15%)		116 876.85 €	33 036.93 €	149 913.78 €
Mécénat (5%)	8 431.37 €	30 527.58 €	11 012.31 €	49 971.26 €
TOTAL	168 627.36 €	610 551.66 €	220 246.22 €	999 425.24 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à adresser aux partenaires publics de l'EPCC les demandes de subventions telles que définies ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

Marché public supérieur à 50.000€ (fuel)

Le Conseil départemental n'ayant pas renouvelé son groupement d'achat départemental pour la fourniture de fuel dont nous bénéficions, l'EPCC doit donc passer un marché public pour ces fournitures, le montant dépassera 50.000 € HT.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Durée du marché et estimation des coûts annuels :

- Ce marché à bons de commande sera passé pour une durée d'un an, reconductible une fois pour un an.
- Le montant estimatif de nos besoins s'élève à 76.000 € HT / an.

Critères de sélection des candidatures pour le marché :

- Garanties financières
- Garanties professionnelles

Critères de jugement des offres :

- **Prix des prestations : 70 points.**
Pour l'analyse du critère prix, la note attribuée pour le prix sera calculée de la façon suivante : Prix de l'offre la plus basse / Prix de l'offre concernée x Pondération.
- **Référence des candidats, certification : 30 points.**
Les références seront analysées. Les candidats pourront fournir, le cas échéant, les certifications ou agréments dont ils sont bénéficiaires.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à lancer et signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de fuel selon les modalités décrites ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

Renouvellement d'une ligne de trésorerie

Une ligne de Trésorerie avait été souscrite par le passé par l'EPCC pour un montant de 350.000 euros. Le contrat passé étant arrivé à échéance, une consultation doit être lancée pour permettre à notre Etablissement de souscrire une nouvelle ligne de Trésorerie pour l'année 2018.

Du fait d'un volume financier des projets européens significatif (près de 500k€ soit l'équivalent d'1/12^{ème} de son budget), d'un budget 2018 en tension avec un impact proportionnel sur le Besoin en fond de roulement, et du décalage de versement des subventions européennes pouvant dépasser une année après livraison et paiement des dépenses, l'EPCC propose de porter le montant maximal de cette ligne de trésorerie à 450k€ pour 2018.

Les critères de sélection des offres par ordre de priorité seront les suivants :

- Les conditions financières proposées (marges, index, calculs des intérêts, commissions éventuelles) : 60 points.
- La valeur technique de chaque offre et la souplesse d'utilisation de la ligne de trésorerie (gestion dématérialisée pour effectuer des tirages/remboursements, suivi interactif des mouvements...) : 40 points.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à lancer la consultation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 450 K€ et d'autoriser le Directeur à ouvrir une ligne de trésorerie de 450 K€ au titre de l'année 2018.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

Mise à jour de la politique tarifaire 2018

Afin de consolider l'autonomie financière de l'EPCC et parce que l'offre muséale et culturelle le justifie pleinement, nous proposons une augmentation des tarifs individuels uniquement, les tarifs groupes ayant été réévalués en 2017. L'EPCC a très largement investi dans de nouvelles offres accessibles à tous dans le cadre de l'accès du monument (parcours sonores, jardins permanents...) et prévoit de poursuivre ces efforts d'investissement pour tous les visiteurs (parcours de visite numérique, rénovation des espaces muséaux...) et légitime ainsi cette évolution auprès des publics.

Par ailleurs, la baisse des tarifs des soirées LUX SALINA devait en favoriser l'accès d'un public plus nombreux, notamment les familles. Or l'édition 2017 nous a démontré le peu d'impact sur une éventuelle évolution de la fréquentation des soirées Lux Salina, avec pour conséquences une baisse de 17k€ des recettes de Billetterie.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Nous proposons de ré-augmenter les tarifs individuels Lux Salina de 2€ et de passer les tarifs groupes de 4,50€ à 5€ afin de rester attractif pour les groupes sur cet évènement dont les capacités d'accueil sont très au-delà de la fréquentation moyenne.

Nous prévoyons par ailleurs la conception d'une offre de type « VIP » avec repas et visite commentée dont nous espérons le même succès que le dîner de gala d'ouverture de l'opération « l'Hiver à la Saline » pour lequel nous avons dû refuser des inscriptions (jauge maximale atteinte).

L'ensemble de ces évolutions et des tarifs proposés sont regroupés dans la grille des tarifs de billetterie mise à jour et jointe en annexe au rapport.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de valider la mise à jour proposée des tarifs de billetterie, tels qu'annexés au rapport.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

Sortie d'immobilisation

Suite au vol d'un triporteur électrique celui-ci a été retrouvé plusieurs semaines après dans un état à l'évidence irréparable. Dans l'attente de l'expertise missionnée par notre assureur et de ses conclusions, nous proposons au Conseil d'Administration de valider la sortie du bien de ses immobilisations afin de réaliser cette opération au 31/12/2017 sous réserve des conclusions de l'assureur.

Numéro d'inventaire	Date de sortie	Désignation	Compte	Qté	Qté Cédée	Coût d'origine	Valeur unitaire	Valeur cession	Plus value
2014-B0004	25/08/2017	TRIPORTEURS	2182	2	1	1 973,60	986,80	0,00	-394,72
TOTAL1 : COMPTE = 2182, MATÉRIEL DE TRANSPORT				2	1	1 973,60	986,80	0,00	-394,72

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de valider la sortie du triporteur des immobilisations.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

VALIDE à l'unanimité la DM2 telle que présentée plus haut.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à adresser aux partenaires publics de l'EPCC les demandes de subvention telles que définies plus haut.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à lancer et signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de fuel selon les modalités décrites plus haut.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à lancer la consultation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 450 K€.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à ouvrir une ligne de trésorerie de 450 K€ au titre de l'année 2018.

VALIDE à l'unanimité la mise à jour proposée des tarifs de billetterie, tels qu'annexés au rapport.

VALIDE à l'unanimité la sortie du triporteur des immobilisations.

Préfecture du Doubs

Reçu le 25 JAN. 2018



Contrôle de légalité

La Présidente

Christine BOUQUIN

